

Définitions, statuts et rôles des jeunes au Mali

Youssouf KARAMBE

Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) Bamako

youkarembe@yahoo.fr

Résumé

La jeunesse est un terme élastique qui se décline en une multitude de définitions. Elle est une notion arbitraire et représente une entité hétérogène politiquement et socialement construite. Elle est perçue comme un cycle de vie, une tranche d'âge, un statut social, en termes d'autonomie économique et politique. Les frontières entre l'enfance, l'adolescence et la jeunesse sont aussi indéterminées que celles qui séparent la jeunesse de l'âge adulte. L'analyse des différentes définitions montre que l'âge sert de curseur de délimitation à travers une manipulation politique et sociale. Comme seul facteur de différenciation, l'âge devient insuffisant et inopérant dans le contexte où les critères de définition portent sur des valeurs de droit d'aînesse, la dépendance économique et la domination politique. Ainsi, l'objet se définit souvent par son autodéfinition : est jeune avant tout celui qui s'en proclame ou qui est désigné comme tel. Dans cette perspective, quatre caractéristiques communes peuvent rendre une définition de la jeunesse opératoire. La première caractéristique est que le terme jeune est une notion publique et politique, non utilisée au sein de la famille. La deuxième est que la jeunesse est une catégorie formation ou en apprentissage. La troisième caractéristique est que la jeunesse est une catégorie en quête de son premier emploi. La quatrième caractéristique est que la jeunesse est une catégorie politiquement, économiquement et socialement dépendante.

Introduction

Les jeunes constituent des enjeux politiques, économiques et sociaux. Ils sont une principale richesse pour l'Afrique. Ils représentent un potentiel en ressources humaines, mais aussi une « charge explosive, à force de frustrations, vecteur essentiel de changement comportemental, une arme incontestable de manifestation de mécontentement ou de conduite d'une révolution. Ils sont une donnée géopolitique incontournable »¹ (B. Kail, 1998 :39). Les jeunes sont des bras valides, une force de production ; ils sont l'avenir d'une société. C'est donc un truisme d'affirmer que le rôle et la place des jeunes sont déterminants dans le processus de développement d'un pays. Dès lors, la connaissance de la catégorie est une nécessité pour la science. Cette connaissance est fondée sur la définition de son objet et de ses caractéristiques.

La notion de jeunesse est culturelle et se décline en une multitude de définitions. Elle est une notion arbitraire et représente une entité hétérogène qui regroupe des individus appartenant à des univers sociaux différents et dont les limites d'âge sont incertaines, variant en fonction de la représentation que les sociétés se font des jeunes et de la manière dont elles les encadrent (C.

¹ Lauras-Locoh T, Lopez-Escarin N. (1992a) citées par Bénédicte Kail

Tourrilhes, 2003). Elle est donc une catégorie socialement construite. Toutes les sociétés humaines définissent une période intermédiaire entre l'enfance et l'âge d'homme ; elles octroient un statut particulier aux jeunes en matière de sexualité ou d'engagement social. La jeunesse peut alors être perçue comme un cycle de vie, une tranche d'âge, un statut social, en termes de capacité économique, d'autonomie.

L'objectif de cet article est d'analyser les caractéristiques et les critères utilisés pour définir la jeunesse et les jeunes. Cette analyse s'appuie sur la recherche documentaire et d'entretiens de terrain menés à Bamako, San et Bandiagara pour notre thèse doctorat soutenue en 2016. Cet article s'articule autour de trois points d'analyse. Le premier porte sur les frontières entre l'enfance, l'adolescence et la jeunesse ; le deuxième s'intéresse aux diverses définitions théoriques des concepts jeune et jeunesse ; le troisième point d'analyse a trait aux caractéristiques communes aux jeunes.

1. Frontières entre l'enfance, l'adolescence et la jeunesse

Notre orientation théorique s'appuie sur le courant de la construction sociale et publique de la jeunesse. Les notions d'enfance, d'adolescence et de jeunesse sont à déconstruire et à reconstruire ; elles ne sont pas d'ordre cognitif ou idéologique, mais pragmatique. Il ne s'agit pas d'étapes statiques qui confinent les individus à des intervalles ou à des âges biologiques. Il faut considérer des groupes sociaux dont les statuts et les rôles ont évolué au gré des conjonctures historiques, politiques, économiques, sociologiques (R. Diop, 2010 :22). La jeunesse est simplement une construction sociale au bénéfice des adultes. Dans un texte fréquemment cité, « la jeunesse n'est qu'un mot », Pierre Bourdieu insiste sur ce que l'opposition entre « jeunesse » et « vieillesse » a de structurant dans la définition de ces concepts, affirmant que la jeunesse et la vieillesse ne sont pas des données, mais sont construites socialement, dans la lutte entre les jeunes et les vieux. La jeunesse englobe à certains égards l'enfance et l'adolescence. Mais les limites entre enfance et jeunesse étaient aussi fluctuantes au début du XIX^e siècle. Cela tenait en premier lieu à ce que, pour la masse de la population, l'école ne s'était pas encore constituée comme une antithèse du monde du travail-opposition typique du monde moderne en Europe. Il a fallu attendre la scolarité obligatoire, au début du XIX^e siècle, pour que s'instaurât cette coupure de la quatorzième année – renforcée, dans les régions protestantes, par le sacrement de la confirmation. Avec la sortie de l'école et le passage à l'apprentissage et à la vie active, la coupure était désormais entre l'enfance et la jeunesse. (O. Galland, 2002).

Le passage de l'enfance à l'adolescence

Partant de la thèse de Philippe Ariès, Galland donne la découverte de l'enfance, puis de l'adolescence, comme le fait de la société bourgeoise naissante. Soutenant que le Moyen âge et les Temps modernes n'auraient reconnu aucune spécificité à l'adolescence et à la jeunesse, dès l'âge de sept ans environ, Philippe Ariès explique que la promotion de l'enfance et de l'adolescence a commencé au 18^e siècle. L'enfance était alors une métaphore sociale de la dépendance et de la minorité (G. Bajoit 2000). Ce point de vue a préoccupé les historiens selon Olivier Galland concernant l'inexistence d'aucune forme de jeunesse avant ni en dehors de la société bourgeoise. A la fin du Moyen âge, la grande majorité des enfants ne bénéficiaient pas d'enseignement de

type scolaire ; la plupart d'entre eux sont le plus souvent livrés à eux-mêmes dès l'âge de 5-6 ans (O. Galland 2002 :7).

Jean-Claude Quentel (2011) estime que l'adolescence « n'existe pas », dans toutes les sociétés. Celle-ci est avant tout une réalité socialement construite qui ne peut être saisie comme universelle. Donc, elle est relative. Du point de vue du statut social, l'adolescence peut être saisie comme une période particulière, « une sorte d'entre-deux » : ni enfant, ni adulte ou mi-enfant, mi-adulte. Elle se situe dans un état d'irresponsabilité provisoire, dans une sorte de no man's land social », selon l'expression de Pierre Bourdieu, l'adolescent est « déjà un adulte auquel on ne reconnaît pas le droit d'exercer pleinement les nouvelles capacités qui sont les siennes » (J. C. Quentel, 2004 :9-56). Il se trouve dans une situation de dépendance, de crise de singularité où il sort de l'état d'enfance et inaugure en lui une contradiction entre l'enfant et l'adulte.

Le passage de l'adolescence à la jeunesse

Les contours du concept d'adolescence évoluent selon les générations et les sociétés, alors que tous les enfants du monde passent par cette étape de la vie qui les voit grandir, mûrir et devenir adultes (V. Bedin, 2009 :7). Trop réduites ou trop larges, les expressions d'adolescence et d'adolescents décrivent imparfaitement le phénomène qu'elles désignent dans l'usage courant, surtout lorsqu'une part belle est faite à la crise, l'anomie ou l'irresponsabilité » (J. Zaffran, 2010 :27). Les sociétés traditionnelles, par les épreuves ritualisées qu'elles font subir à la jeune génération, ne laissent pas de place à l'expression des transitions psychologiques de l'adolescence. Ensuite, l'absence de scolarité et la précocité au travail dans les sociétés industrielles ôtent à l'adolescence son statut culturel (E. Morin cité par Zaffan).

Parlant de la jeunesse québécoise, Madeleine Gauthier (2000) considère que c'est plutôt le concept d'adolescence qui a occupé une place prépondérante au cours de la première moitié du XX^e siècle, principalement sous l'impulsion de la psychologie du développement (M. Gauthier, 2009 : 23). Levi Giovanni et Jean-Claude Schmitt (1996) soutiennent que, d'une part, la décennie 1895-1905 a été une phase déterminante pour l'invention de l'adolescence, qui formule en termes psychologiques et sociologiques l'idée de la jeunesse comme turbulence et renaissance, germes de nouvelles richesses pour le futur, capable d'anéantir la misère du passé, promesse d'une régénération individuelle ou collective, d'autre part, comme phase finale de cette conception dans les mouvements étudiants. En s'intéressant aux « constructions publiques de la jeunesse », François Dubet (2009) perçoit la jeunesse comme un jeu d'épreuves. Il trouve que certains pays, libéraux ou sociaux-démocrates de l'Europe du Nord, la construisent autour de l'individu et de ses parcours. La décohabitation familiale est précoce, les études se combinent avec les « jobs » et le travail, les parcours d'entrée dans la vie professionnelle sont ouverts, acceptés et assez bien assurés dans les pays démocrates. Les jeunes dans ces pays sont relativement optimistes parce que les aléas de la jeunesse sont tenus pour « normaux » et parfois aménagés. Par contre, en Europe occidentale, la jeunesse n'arrive pas à se terminer (F. Dubet 2009: 19-20).

En faisant une analyse historique, Laurence Eberhard Harribey (2002 :34-35) fait remarquer qu'au Moyen âge, la jeunesse était un âge tenu dans un mépris certain. Ce n'est qu'au début du XII^{ème} siècle que s'impose le sens de jeune « qui n'a pas encore de qualités de maturité ». Sous l'Ancien Régime français, le jeune était un être à « éduquer ». Le siècle des lumières renforce ce poids de l'éducation et à travers elle, valorise la jeunesse et sa représentation. « Le XIX^{ème}, tout en accentuant ce rapport à l'éducation, l'actualise en introduisant le concept de « jeunesse comme

rapport de génération ». Le XX^{ème} siècle enfin, consolide logiquement cette approche. La jeunesse est pensée comme un processus, et non plus comme une catégorie. Avec la psychologie, elle devient un processus de maturation, de socialisation. Dans certaines conjonctures historiques, elle devient une catégorie mobilisable, mobilisée.

L'adolescence se confondant avec la jeunesse

Le concept de jeunesse regroupe l'enfance et l'adolescence. Selon l'article 1 de la convention des Droits de l'Enfant, est « enfant tout être humain âgé de moins de dix-huit ans dont il convient, dans toutes les décisions qui les concernent, de faire passer avant tout l'intérêt supérieur ». D'après le BIT (1987), les enfants sont définis comme le groupe de personnes n'ayant pas atteint l'âge de 15 ans qui, du reste, sert de référence pour fixer l'âge minimum au travail, à travers le monde (R. Diop, 2010). Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'adolescence est une période pendant laquelle l'être humain passe du stade de la première apparition des caractères sexuels secondaires à celui de la maturité sexuelle, où il développe des facultés psychologiques et des modes d'identification qui transforment l'enfant en adulte, et où s'opère une transition sociale et économique avec le passage de la dépendance à l'indépendance relative. Cette conceptualisation a été reprise pour définir différents programmes et diverses politiques d'intervention en faveur des adolescents (R. Diop : 19).

Mitchell et Sandra (1986) estiment que la période de la jeunesse est dominée par l'achèvement des tâches psychologiques de l'adolescence. Un nouvel équilibre est réalisé : les doutes et les remises en question de l'adolescence débouchent sur la réalisation de l'identité ; le développement moral atteint le niveau de la morale conventionnelle ; la compréhension des relations interpersonnelles atteint le stade de l'interdépendance. Les notions de proximité et de partage s'imposent dans la compréhension de l'amitié, et les amis sont traités avec une plus grande tolérance. Une telle compréhension assure une plus grande indulgence à l'égard d'autrui, mais permet aussi l'engagement dans des relations intimes. La plupart des individus s'engagent effectivement dans des relations d'amitié durable ainsi que dans une relation intime avec un conjoint.

De la jeunesse à l'âge adulte

La jeunesse est une étape du cycle de vie de l'individu. C'est pourquoi, David LeBreton et Daniel Marcelli (2010) estiment que le passage de la jeunesse à l'âge adulte se fait insensiblement, sans mobilisation rituelle.

Si l'adolescence pubertaire est vue comme une menace à éloigner, souligne Michel Fize, ce n'est pas tant en raison de la « crise » qu'elle est censée ouvrir qu'en raison des capacités et des intelligences qu'elle libère, pouvant venir concurrencer le pouvoir des aînés. Les rites protègent un tel risque, puisqu'ils s'accompagnent d'une période d'éloignement de la communauté. Alain Vulbeau (2002) qualifie ces rites d'« inscriptions primaires » qu'il considère comme « une page blanche où l'adulte rédigeait d'une main assurée la liste des inscriptions obligatoires, à l'école, au service militaire, au foyer familial et au poste de travail, où la place de la jeunesse était pensée à l'avance par les institutions. Chaka Bagaygo (1994) a dénoncé cette manipulation politique des adultes : «L'âge quel bel alibi !».

Eric Deschavanne a théorisé en modèles ces rites de passage de la jeunesse à l'âge adulte, en notant que la jeunesse n'est ni l'âge unique des sociétés modernes ni une communauté (une identité culturelle ou un groupe d'intérêts), mais elle est fondée sur l'appartenance générationnelle : elle est une catégorie anthropologique, qui n'existe que par rapport à celle de l'adulte – l'être socialement ou spirituellement accompli. Il distingue trois modèles d'entrée dans la vie adulte. Le premier correspond à la conception traditionnelle du passage de l'enfance à l'âge adulte par l'initiation, dans le cadre de la subordination hiérarchique aux aînés. Le second se met en place avec l'intervention moderne de l'adolescence, au XIX^e siècle. Le troisième modèle est celui qui tend à s'imposer dans les sociétés modernes depuis les années 1960: libération des mœurs, explosion de la culture jeune et la démocratisation de l'accès aux études secondaires, puis supérieures, émancipation des adolescents (E. Deschavanne 2004 :11-13).

Norma Haan (1981) distingue l'adolescence, caractérisée par le concept d'assimilation et la jeunesse, dominée par la notion d'accommodation. Chaque fois que l'individu est confronté à des réalités nouvelles que ce soit dans l'environnement extérieur ou à l'intérieur de son propre corps, on assiste à une augmentation du degré d'assimilation. L'individu absorbe une grande quantité d'informations nouvelles, et un nouvel état de déséquilibre résulte de cette assimilation de données nouvelles. Un nouvel équilibre sera établi par l'accommodation, c'est-à-dire par un changement radical dans les modes de pensée, dans la façon de concevoir sa propre identité et dans la représentation des relations avec autrui. Voilà pourquoi la jeunesse peut être considérée comme la période qui rétablit l'équilibre qui avait été perturbé au cours de l'adolescence.

Toutefois, Olivier Galland (1997) souligne que la jeunesse est un âge à part entière : elle est considérée comme postérieure à l'adolescence et a des difficultés psychosociales, mais différente de l'âge adulte parce que le rôle conjugal, voire familial est encore absent. Elle se situe environ entre 12 et 18 ans chez les filles et 14 et 20 ans chez les garçons, immédiatement après la puberté. Dans cette période, la plupart des individus ont résolu la crise d'identité, ce qui se traduit par une nouvelle conception de soi. Les choix professionnels, religieux et idéologiques sont réalisés à cette période, de même que le choix d'une identité sexuelle. L'engagement dans des relations intimes avec un conjoint et avec des amis caractérise cette période. Un degré supérieur de maturité sur le plan de l'identité et de la compréhension des relations sociales est atteint. Ainsi, de nouvelles tâches s'imposent à cette époque, telles que celles qui se rapportent à l'établissement des relations intimes.

2. Essais de définition des concepts jeune et jeunesse

2.1. Définition du dictionnaire

Le Grand Larousse universel (1995 :5858) définit le mot jeune comme un adjectif. Provenant du latin populaire *Jovenis*, et du latin classique *juvenis*, jeune « se dit de quelqu'un qui est peu avancé en âge, ainsi que des traits physiques et moraux ou des comportements qui lui sont propres ; qui présente certains caractères de la jeunesse (vigueur, fraîcheur, spontanéité, etc.) ». Quant au mot jeunesse, il désigne une « Période de vie humaine comprise entre l'enfance et l'âge mûr ». C'est un « ensemble des traits physiques et moraux propres aux personnes jeunes, mais dont certains peuvent subsister chez celles qui ne le sont plus ; vigueur, verdeur : déborder, être plein de jeunesse ». C'est aussi la « période de croissance, de développement de quelque chose ;

état, caractère des choses nouvellement créées ou établies et qui n'ont pas encore atteint la plénitude de leurs qualités : jeunesse d'un peuple » (Larousse, 1995).

Pierre Bourdieu met en avant l'hétérogénéité d'une telle catégorie : « Il y a des institutions qui s'occupent des jeunes, des gens qui sont payés pour parler des jeunes mais la jeunesse n'est qu'un mot, on sait que ça n'existe pas, c'est comme l'opinion publique » (E. Harribey 2002 :33) » ; donc, « c'est la création de l'esprit » affirmait Johnny Jean-Pierre.

D'un côté, la jeunesse a été analysée comme une catégorie sociale propre faisant l'objet d'études sociologiques et historiques. Dans cette optique, les individus furent ramenés à de simples éléments d'un ensemble. D'un autre point de vue, elle est analysée comme une étape du cycle de vie des personnes. Ainsi, elle fit alors l'objet d'études psychologiques et pédagogiques. A cet égard, la jeunesse se caractérise par ses attributs psychologiques, perçus comme fondamentalement liés à la biologie et à la prime enfance, ou encore comme un quelconque ensemble de dispositions déterminées par le besoin. En sciences sociales et humaines, la jeunesse a été définie sous plusieurs angles

2.2. La jeunesse comme un produit de l'histoire

La jeunesse n'est ni un phénomène d'âge –déterminée par les phénomènes physiques ou biologiques, ni une découverte. Elle est un produit historique qui équivaut à l'individualisation sociale, à la fois conceptuellement et empiriquement, note Sven Morch, (1994). L'auteur rapporte que la société médiévale était une société statique reposant sur la propriété terrienne. Celle-ci avait ses catégories sociales propres, au sein desquelles l'âge n'était que vaguement considéré. Au lieu de l'âge, les rapports de puissance/impuissance associés à la possession du sol constituaient le cœur de ces catégories.

Sven Morch estime que la jeunesse s'est développée au sein du système scolaire, qui devint le principal agent de développement des potentialités individuelles, que l'on inscrit dans une perspective de qualification et d'autodétermination. La jeunesse est apparue comme une conséquence du développement de l'organisation sociale où la famille devient un lieu de développement de l'enfance avec des modèles : la formation d'un individu autonome au sein de la société devrait en quelque sorte passer par la reconnaissance d'un statut à l'enfant (S. Morch, 1994 :78-80).

2.2. La jeunesse comme une des étapes du cycle de vie qui se succèdent

Il n'est pas de société qui ne tienne compte de la présence simultanée, en son sein, d'individus d'âge différent ; chacune possède ce qu'un auteur contemporain nommait un code sociologique de l'âge : celui-ci, explicite ou implicite, s'exprime dans les modes selon lesquels la société interprète et intègre à ses projets la distance biologique qui sépare les individus qui la composent (D. Paulme, 1971 :30). Levi Giovanni, Jean-Claude Schmitt (1996 :256-257) font un classement par six (ou par sept):

- *l'infantia* (de la naissance à sept ans),
- *la puerita* (de sept à quatorze ans),
- *l'adolescencia* (de quatorze à vingt-huit ans),

- la *juventus* (de vingt et un ou vingt-huit ans à trente –cinq ans),
- la *virilitas* (de trente-cinq à cinquante-cinq/soixante ans) et
- la *senectus* (au-delà de cinquante-cinq/soixante ans) les frontières séparant ces différentes classes d'âges étant à la fois souples et hésitantes.
- Souvent, on en ajoute une septième, *senies* (au -delà de soixante dix ans).

Levi Giovanni, Jean-Claude Schmitt estiment que les âges sont des dons du Saint-Esprit. Ils, soulignent les liens qui unissent chaque âge de la vie à une planète déterminée ; ils prolongent ainsi, jusqu'au XVIIe siècle, un code de correspondances déjà utilisé par Hippocrate. Dans ce code, la *pueritia* est influencée par Mercure, l'*adaolescentia* par Venus et la *juventus* par le Soleil. Aussi, ce ne sont pas sept mais huit catégories que semblent distinguer les pratiques communautaires villageoises et les rituels folkloriques. Elles représentent moins des classes d'âge proprement dites que des fonctions sociales :

- Les nourrissons ;
- les enfants ;
- les jeunes gens et les jeunes filles ;
- les nouveaux mariés ;
- les pères et mères de famille ;
- les veufs et les veuves ;
- les vieillards ;
- les trépassés.

A chacune de ces catégories, y compris la dernière, est dévolu un rôle spécifique au sein de la communauté. Les jeunes filles remplissent généralement des fonctions purificatoires et prophylactiques (éloigner les démons, les sorciers, les esprits mauvais), tandis que les jeunes gens ont un rôle plus transgressif, notamment celui d'organiser les fêtes et les réjouissances. Quant aux nouveaux mariés, ils sont souvent perçus comme dispensateurs de chance et de prospérité envers l'ensemble du village ou de la paroisse.

Citant Leopold Rosenmayr, Laurence Eberhard Harribey (2002 :36) distingue cinq dimensions principales du concept jeunesse : une période de vie fondée sur un critère d'âge combiné à un paramètre social et individuel, une étape de la maturation sexuelle, un statut social conditionné par la participation à diverses strates de la société et classes sociales, un ensemble de valeurs, et enfin, une source de renouveau de la société.

La jeunesse en Afrique traditionnelle

Boubakar Ly (1981 :69) note que dans la tradition africaine, la période d'initiation, qui précède l'entrée dans la vie adulte, pourrait seule être comparée à l'école moderne. Les jeunes, en effet, y sont regroupés, sinon enfermés et reçoivent un enseignement systématique. L'initiation, malgré son caractère formel, a une valeur d'intégration dans la mesure où elle crée entre ceux qui l'ont subie ensemble, un esprit de solidarité qui durera toute la vie. « Le jeune, dès qu'il échappe à l'autorité de sa mère, c'est-à-dire vers cinq ans, vit déjà la même vie que les adultes. Il appartient à la même nature sociale, participe aux mêmes tâches dans la limite de ses moyens physiques. Son éducation commence et se poursuit sans solution de continuité jusqu'au mariage ». L'enfant

devient un jeune en répondant à de nouvelles attentes. Le concept directeur veut que l'identité d'un individu se forme avant qu'il atteigne le stade de la vie sociale de l'adulte. (Morch, 2010). S'agissant de l'aire culturelle mandingue à l'époque précoloniale, Chaka Bagayogo (1994 : 4-11) indique qu'en milieu bambara, les habitants d'un même village sont répartis selon leur sexe et leur âge, en quatre classes d'âge (Mignon, 1984 : 47) : Il s'agit des *makorobaw* (vieux), des *nyenatigew* (adultes), des *deminsenniw* (jeunes), des *denw* (enfants). Une seconde classification plus complète est constituée de l'âge, du sexe et par ricochet du statut familial qui s'y attache :

Hommes

Gwatigiw (chefs de familles)

Cébakorow (hommes adultes)

Kamalenw (jeunes hommes)

Bilakorow (jeunes garçons)

Femmes

musolonow (femmes adultes)

musominsew (jeunes femmes adultes)

kolokanw (jeunes filles initiées)

npogotiginw (adolescentes)

Les limites d'âge dans le milieu traditionnel bambara oscillaient entre 12 et 16 ans pour les filles et 15 et 25 ans pour les garçons. C'est à la faveur du mariage que les jeunes intégraient la société des adultes (C. Bagayogo, 1994).

Dans la tradition bambara, le « *N'tomo* » est la société initiatique de la tranche d'âge 8 à 12 ans, pour qui chacune des cinq années aux qualités d'un animal (lion, crapaud, oiseau, pintade, chien) marque une étape dans le processus de la révélation et de la connaissance de soi et de son environnement (Mignon, 1984).

Selon Laura Stern (2009), pour des besoins d'éducation, la jeunesse est découpée en phases.

La première correspond à la première enfance, c'est-à-dire des enfants âgés de zéro (dès la naissance) à six ou huit ans (dans certains peuples jusqu'à dix ou douze ans). La deuxième commence à partir de six ans ou plus, c'est-à-dire de l'âge où l'enfant commence à pouvoir se déplacer seul et interagir avec le monde qui l'entoure. La troisième classe d'âge débute à partir de dix ans et se termine en général vers quinze ans. A partir de cet âge, les jeunes garçons et les jeunes filles participent à presque tous les travaux de la vie quotidienne au sein de la communauté. Ils acquièrent de plus en plus de responsabilités et sont la plupart du temps autonomes. Selon Denise Paulme, « le découpage de la société en groupes d'âge » constitue un mode d'interprétation et d'intégration des individus aux projets sociaux. Ainsi, chaque homme, chaque femme – dès leur itinéraire d'enfance – se voient intégrés dans un groupe au sein duquel ils franchiront les étapes de la vie sociale jusqu'à leur mort (IRFED, 1979).

Ces classes d'âge ont des fonctions spécifiques diverses comme dans les sociétés malinké et bambara du Mali où les groupes (*ton*) de jeunes initiés ont des fonctions diverses : socialisatrices (éducation réciproque), économiques (travaux de nettoyage du village, d'entretien des pistes, de construction des cases, de culture champêtre), ludiques (célébration de fêtes, organisation de loisirs, animation par des chants et des danses), humanitaires (entraide à l'égard des malades, personnes âgées, étrangers de passage), miliciennes (surveillance de l'ordre public, noyau de l'armée).

Madina Ly Tall, (1977 :171) rapporte qu'en pays mandingue, l'apprentissage de la guerre était confondu à celui de la chasse et que «chaque Malinké était initié à la chasse dès son plus jeune âge. Ainsi dès dix ans, Soundiata et ses compagnons de jeu avaient leurs arts et chassaient du petit gibier. Ce sont ces jeunes chasseurs, devenus grands, qui ont été, selon la tradition, les chefs des armées qui sont venus à bout du redoutable empereur sorcier, Soumaoro Kanté» à Krina.

Dans la société peulh décrite par Amadou Hampaté Ba, les jeunes se retrouvent dans deux groupes aux rôles bien différenciés entre 8 et 18 ans, puis entre 18 et 35 ans environ. Après, ils rejoignent ceux qui ont le pouvoir de décision et de commandement, et qui n'effectuent plus de travaux des champs, les activités physiques en général : les adultes et les vieux. Amadou Hampaté Ba² distingue trois étapes avec un intervalle d'âge de 21 ans :

- De la naissance à 21 ans, période correspondant à la socialisation : l'enfance ;
- (21ans+21 ans) jusqu'à 42 ans, période de formation : la jeunesse ;
- 42 ans+21 ans) jusqu'à 63 ans, période d'expérience : l'adulte ;
- Plus de 63 ans : la vieillesse.

Dans l'aire culturelle *Tômo* sur le Plateau Dogon, les terminologies caractérisent cinq étapes : *Ih* (l'enfant jusqu'à 12 ans), *Sagatara Ih* ou *Ya-goulaye* pour la jeune fille (de 12 à 20 ans), *Sagatara Kununô* (jeune adulte, de 20 à 45 ans environ), *N'dè Kunumô* (adulte, de 45 à 65 ans) et *Pènè* (vieux ou vieille, plus de 65 ans). La société dogon est structurée en groupes de pairs *toru* (*groupe d'âge*). La circoncision marque l'entrée, ou le droit d'accéder à la vie religieuse et politique. Autrefois, les enfants dont l'écart d'années maximum est de trois ans étaient réunis dans un même *toru*. Les enfants ayant subi la circoncision ensemble forment un *tumo*, une fraternité d'âge. Ainsi, Michel Leiris et André Schaeffner (1936) rapportent que dans les villages de Sangha, autour de la circoncision — dont le rôle essentiel est d'introduire le jeune garçon dans le monde des adultes — se groupe un ensemble de rites qu'on peut répartir schématiquement en quatre phases : préparation, opération, retraite et réintégration. La préparation est marquée par les pères — c'est-à-dire les anciens du village — qui décident, après avoir consulté les devins -qu'il est temps de procéder à une circoncision. L'opération s'effectue en un lieu déterminé situé en brousse «c'est-à-dire en dehors du village et de ses dépendances immédiates. La retraite correspond à la période de convalescence pour les circoncis durant laquelle ils vivent à l'écart. La réintégration signifie sa sortie du monde de l'enfance. Mais elle n'est que le premier degré franchi dans son accession à la dignité d'adulte qui se fait très progressivement. Le second degré sera l'initiation aux masques (M. Leiris & A. Schaeffner, 1936).

2.3. L'élastique âge sert, mais ne définit pas

Rosalie Aduayi Diop (2010 :21) note une grande élasticité des classes d'âge quand on parle de l'enfance (moins de 10 ans), de l'adolescence ou de la jeunesse (10-19 ans, 15-19 ans, 15-24 ans). Notant le caractère inopérant des différentes définitions, l'auteur constate que la jeunesse est marquée par une maturité psychophysiologique et psychosociale bien déterminée. Du point de vue socio-anthropologique, l'auteur fait remarquer que la plupart de ces définitions sont imprécises quant au moment où finit l'enfance et celui où commence la période adulte, puisqu'elles ne tiennent pas compte des réalités socioculturelles qui sont loin d'être homogènes, les différents types de sociétés ayant des critères spécifiques permettant de définir l'enfant ou l'enfance, en fonction de l'âge et du niveau des responsabilités imparties.

Ainsi « On peut être jeune à 5 ans, 25 ans et même encore à 50 ans » ; pour le Conseil des jeunes du Québec, la catégorie « jeune » correspond aux individus âgés de 18 à 30 ans alors que la commission de développement économique des premières nations retient la tranche d'âge de 18 à

² Amadou Hampaté Bâ, interview sur la Radio Ténéré au Niger, 1981 : disponible à l'ORTM.

35 ans. Pour des raisons d'harmonisation avec les instances internationales notamment l'ONU et l'UNESCO, les jeunes se situent dans la tranche d'âge de 15 à 24 ans.

La catégorie « jeune » peut inclure des personnes âgées de 12 à 50 ans, selon les contextes (Gané, 2009 :18). En milieu traditionnel bambara, selon Chaka Bagayogo (1994), la jeunesse se situe dans les limites d'âge entre 12 et 16 ans pour les filles et 15 et 25 ans pour les garçons. Au Mali, selon l'Article 3 du code de protection de l'enfant, « Est enfant, aux effets du présent code, toute personne humaine âgée de moins de dix-huit ans et qui n'a pas encore atteint l'âge de la majorité par dispositions spéciales ». L'âge constitue, avec le sexe, « l'un des principaux facteurs naturels de différenciation des individus (D. Paulme, 1971). C'est une donnée biologique socialement et politiquement manipulée. Cette manipulation est encore plus tangible lorsque l'on s'aventure, comme le font la plupart des discours et institutions, à parler de «la jeunesse» comme concept qui désignerait un univers social homogène donné.

2.4. Délimitation de l'Etat malien

Les frontières de la jeunesse sont établies le plus souvent par l'Etat. Ce faisant, le pouvoir politique organise une domination légitime et une subordination et crée une hiérarchie qui lui est propre (Georges Balandier 1995). La Charte africaine de la jeunesse, approuvée le 2 juillet 2006 par une réunion des chefs d'Etats et gouvernements de l'Union africaine à Banjul, Gambie et entrée en vigueur le 8 août 2009, définit le jeune comme « toute personne âgée de 15 à 35 ans »³. Cette Charte est un document politique et juridique qui sert de cadre stratégique pour les Etats africains, leur donnant la direction à prendre pour la responsabilisation et le développement de la jeunesse aux niveaux continental, régional et national⁴. Gérard Mauger (1994 :7) estime que la mention des notions «jeune», «jeunesse», «adolescents», adolescence, «post-adolescence», «apprenti», «lycéen», «étudiant», ou encore d'une tranche d'âge comme «les 16-25 ans») que l'usage associe à la notion de jeunesse, est un dénominateur commun. En matière de définition de la jeunesse, le flou est la règle. Ou bien on se dispense de toute définition : la notion de jeunesse est alors utilisée sans autre précision comme allant de soi. Ou bien on découpe des tranches d'âges (les 16-25, les 18-35 ans, etc.) baptisés «jeunes» d'autorité de taxinomiste. En fait, la question de la définition de «la catégorie de jeunesse» constitue à elle seule un problème sociologique. Par exemple, au Sénégal, une circulaire du Parti socialiste explique que : de 27 à 35 ans, le jeune garçon peut opter soit de militer chez les adultes soit de rester avec les jeunes socialistes (F. Bayart, 2000 :149). En Côte d'Ivoire, comme à l'UA, «le ministère en charge de la jeunesse désigne par le terme «jeune» une personne dont l'âge est compris entre 15 et 35 ans»⁵.

Depuis l'indépendance, l'Etat malien a procédé à des délimitations d'âge pour définir la catégorie jeunesse. Badra Alou Traoré (2007) note que la délimitation de cette tranche d'âge demeure la

³ Voir le site <http://africa-youth.org>

⁴ Voir le site <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/youth/strategy-african-youth/african-youth-charter/>

⁵ Voir le site <http://www.rnw.nl/afrique/article/redéfinir-la-«-jeunesse-»-en-côte-d'ivoire>, consulté le 14/09/13

pierre d'achoppement au Mali. Au ministère de la jeunesse et des sports, l'âge de la catégorie jeune a permanemment évolué :

- « De 1960 à 1968, c'est la tranche d'âges 8-25 ans ;
- De 1969 à 1978, c'est la tranche d'âges 8-30 ans ;
- De 1978 à 1991, c'est la tranche d'âge 8-35 ans, puis 8-40 ans ;
- De 1991 à ce jour c'est la tranche d'âge 10-35 ans » (B. A. Traoré, 2007).

En même temps, quand on prend le cas du ministère chargé de l'enfant, on constate que l'âge des enfants et celui des jeunes se chevauchent. A Moins de 18 ans, l'individu est considéré comme un enfant, parce que la majorité commence à partir de cet âge. Le département de la jeunesse s'occupe des questions d'encadrement et d'éducation en dehors de la famille et de l'école à partir de 10 ans. Il offre aux jeunes des activités de loisir sain et d'éducation à la citoyenneté dans les Maisons des jeunes, les Carrefours des jeunes.

S'ils n'ont pas 18 ans, ces mêmes individus sont considérés comme des enfants par les institutions d'encadrement du département de la femme, de l'enfant et de la famille.

2.5. La jeunesse comme un segment d'intervention

En plus de l'éducation et de l'emploi, la jeunesse est également un domaine d'intervention de plusieurs autres acteurs qui déterminent leurs propres frontières selon les besoins spécifiques de la population sur le plan économique, social et politique. Ainsi les enquêtes de l'INSTAT ont abouti à la structuration suivante :

- Moins d'un an (0 an) ;
- Moins de 3 ans ;
- Moins de 5 ans (population d'âge vaccinal du PEV) ;
- 3 – 6 ans (population préscolaire) ;
- 0-17 ans (population des enfants, définition de l'UNICEF) ;
- 15-49 ans (population féminine seulement, femmes en âge de procréer) ;
- 12-19 ans (population des adolescents, définition du FNUAP) ;
- 18 ans et plus (population d'âge électoral au Mali) ;
- 7-12 ans (population scolarisable du niveau fondamental 1er cycle au Mali) ;
- 13-15ans (population scolarisable du niveau fondamental 2ème cycle au Mali) ;
- 16-18 ans (population scolarisable ou d'âge scolaire du niveau secondaire au Mali) ;
- 6-16 ans (population scolarisable ou d'âge scolaire (définition UNESCO) ;
- 15 à 24 ans : population cible OMD (objectifs du millénaire pour le développement)⁶

2.6. La jeunesse et le statut professionnel

Le Document cadre du développement de la jeunesse du MJS a déterminé une typologie des jeunes comme étant un groupe hétérogène dont la caractéristique principale est l'activité professionnelle, le lieu de résidence et le statut social: -les jeunes en milieu urbain-les jeunes en milieu rural-les jeunes scolaires-les jeunes non scolaires-les jeunes travailleurs-les jeunes routiers-les jeunes chômeurs-les jeunes migrants-les jeunes miniers-les jeunes nomades-les jeunes ayant

⁶ Institut national de la statistique, 2012

des besoins spécifiques : affectés par les conflits, vivant avec le VIH et le SIDA, prostituées, homosexuels, handicapés, vivant dans la rue, orphelins ou abandonnés, domestiques, toxicomanes. Au-delà de cette caractéristique, les jeunes se distinguent par leurs conditions socioéconomiques et/ou de vie : jeunes issus de parents riches/parents pauvres-jeunes militaires/civils-leurs spécificités selon le genre-jeunes filles/jeunes garçons.

De son côté, l'INSTAT (2012) a réparti les jeunes du Mali en cinq sous catégories socioprofessionnelles :

- les jeunes travailleurs du secteur formel : ce sont les fonctionnaires et les employés du secteur privé. Ils ont une qualification professionnelle ou un diplôme ;
- les jeunes travaillant dans le secteur informel : ce sont les artisans, les mécaniciens et tous les autres jeunes exerçant de petits métiers ;
- les jeunes sans emploi, les jeunes compressés dans le cadre des mesures d'ajustement structurel, les jeunes recalés des études et les analphabètes ;
- les élèves et étudiants : ils constituent la tranche la plus jeune ;
- les jeunes handicapés physiques et les filles mères : cette tranche est minoritaire.

Ces différentes caractérisations de la jeunesse démontrent plus la diversité des regards que les auteurs portent sur la catégorie sociale qu'elles ne la définissent. Elles la rendent plus insaisissable qu'appréhensible. Pour saisir ce que sont les jeunes, nous proposons une lecture en termes de cadets sociaux.

2.7. Le jeune est un cadet social

Face à la difficulté de trouver un indicateur objectif pour définir les jeunes, il sera méthodique de jeter sur eux un regard qui se focalise sur le statut. Le statut définit la position personnelle d'un individu par rapport aux autres à l'intérieur d'un groupe. Les jeunes sont le plus souvent dans des positions de dépendance. Sur l'espace public, ils sont dépendants des politiques ou des actions publiques ; sur la sphère familiale, ils se définissent par rapport aux parents, aux grands-frères, aux oncles et tantes dont les décisions s'appliquent à eux.

Quelle que soit la sphère dans laquelle on se trouve, le statut des jeunes est celui de dominés et de protégés recevant des ordres des institutions sociales et étatiques ou des individus dominants. Que ce soit au niveau de l'Etat, des groupes sociaux ou de la famille, les jeunes sont dans une position de dépendance, de dominés, recevant les ordres des « aînés » avec leurs modèles et leurs principes. Ils sont des « cadets sociaux ».

Dans la tradition, cette ascendance des aînés sur les cadets, s'appelle le droit d'aînesse.

Le cadet dans les principes du droit d'aînesse

Le droit d'aînesse est l'une des dispositions sur lesquelles reposent la vie familiale et l'organisation sociale en milieu traditionnel. Dans son acception commune, le droit d'aînesse est un privilège accordé par la loi ou la communauté à l'aîné dans la succession du père et dans la gestion des affaires familiales. L'aîné de la famille n'est pas seulement le futur premier héritier, mais il s'inscrit dès sa naissance dans un schéma social où il est le garant des valeurs et des biens familiaux. Il participe non seulement à l'éducation de ses frères et sœurs, mais également à celle de leurs enfants. Plus que le droit à l'héritage, le droit d'aînesse concerne donc la sauvegarde et la transmission de valeurs traditionnelles ainsi que la mémoire collective. Ce statut de « sage en

devenir” confère à l’aîné une position sacrée qui détermine les rapports de solidarité au sein de la fratrie. Cette position de l’aîné sur ses frères demeure immuable quel que soit l’âge qu’auront ceux-ci. Ainsi, «Les anthropologues sont de la sorte amenés à distinguer entre une « séniorité ouverte » ou « relative » (la relation père/fils qui marque une supériorité du premier terme mais prévoit l’accès à celle-ci par la promotion des générations) et une « séniorité fermée » ou « absolue » (le rapport aîné/cadet qui établit une supériorité apparemment sans recours au profit du premier terme et que seule la performance individuelle, la pratique de la sécession, la manipulation de la généalogie peuvent éventuellement effacer)» (F. Bayart, 2000 :150).

Comme l’a constaté Axel Eric Augé (2003) sur la politique au Gabon, « Qu’elles soient politiques, sociales, économiques ou religieuses, les relations interpersonnelles se déclinent [...] selon une dichotomie-hiérarchie aînés/cadets, érigée en principe d’organisation sociale [...] Dans la *palabre africaine*, le mot de la fin revient traditionnellement au plus âgé. Dans l’arrière-pays, les aînés sont toujours traités traditionnellement comme les dépositaires du pouvoir politique, en vertu d’une réputation de sagesse qui n’est pas sans rappeler la *Cité platonicienne idéale*, dominée par les philosophes ». Cette instrumentalisation politique de la séniorité sociale réduit sensiblement le changement gouvernemental et la circulation des élites. Elle participe, ce faisant, à légitimer la longévité des aînés au pouvoir (A. E. Augé, 2003 :149-51).

Dans le contexte actuel de démocratisation, le respect et l’usage que l’on fait du droit d’aînesse pose un problème, puisqu’il empêche les jeunes de s’affirmer politiquement. Dans la mesure où la parole de l’aîné ne peut être contestée ouvertement et que toute décision familiale importante ne peut être prise sans son accord, elle pousse les cadets à suivre les opinions et les directives des adultes. Cette situation constitue un obstacle à l’indépendance, à l’autonomie et au libre choix politique des jeunes. Ainsi donc, toute idée de créativité, d’innovation, d’entreprise est mise à mal. Au nom d’un conformisme à la tradition, le droit d’aînesse oblige les jeunes à accepter ce que disent et veulent les adultes pour la seule raison qu’ils sont plus âgés. Ainsi, les jeunes qui ambitionnent très tôt d’embrasser une carrière politique sont victimes d’un abus de ce phénomène social qui les met en confrontation avec la tradition et la société. Aujourd’hui, ils le dénoncent et le qualifient d’injuste et d’anti-démocratique.

L’acquisition d’un diplôme, plus élevé soit-il, l’obtention d’un emploi bien rémunéré, ne devraient-ils pas changer les rapports de dominant et de dominé entre frère aîné et frère cadet ?

Dans la tradition, la décision du plus âgé importe toujours. Son influence s’exerce dans le choix des conjoints ou conjointes, dans la gestion des économies du cadet.

Dans cette perspective, Georges Balandier (1995) estime que l’organisation des classes d’âge instaure des rapports de solidarité et aussi d’autorité.

La description que fait McGaffey⁷ d’un village colonial Bakongo montre bien que la jeunesse est synonyme de dominée : « Un homme reste cadet jusqu’à la quarantaine, voire plus longtemps... Il obéit au doigt et à l’œil à ses aînés, lesquels s’adressent souvent à lui sur un ton péremptoire. Les jeunes hommes disent de leurs aînés qu’ils sont jaloux et critiques. Le statut des jeunes hommes est celui du client... le pouvoir que les aînés exercent sur les personnes qu’ils ont à charge est une fonction de monopole dans la gestion des affaires publiques courantes».

⁷ Cité par Hobsbawm, E., & Ranger, T. (. (2006). *L’invention de la tradition*. Paris: Editions Amsterdam. P.270-271

3. *Caractéristiques communes aux jeunes : le mot et la réalité*

L'objet se définit souvent par son autodéfinition : est jeune avant tout celui qui se proclame ou est désigné comme tel. Mais, certains qui pourtant sont jeunes par leurs attributs objectifs comme l'âge ou le rapport de subordination des aînés, refusent cette identification. Ceux-ci entrent ainsi dans le cadre de cette étude. Au-delà de cette très grande relativité et imprécision du cadre chronologique, la notion de jeune recouvre une fraction de la population hétérogène au plan sociologique (S. Nedelec, 1994 :8).

Galland a trouvé que trois dimensions de la réalité de l'individu semblent faire le consensus sur ce qui fait de lui jeune. Les événements le plus souvent choisis pour définir la génération sont entre autres la naissance, les diplômes, les mariages. (O. Galland, 2004 :147). Pour notre part, nous avons trouvé plutôt quatre caractéristiques communes majeures à la catégorie jeune.

La première caractéristique est que le terme jeune est une notion publique et politique. Hors famille, c'est un vocabulaire public. Il est peu utilisé entre les membres de la famille. Les terminologies utilisées pour désigner les individus sont :enfant, fille, garçon, neveu, nièce, belle-fille, belle-sœur, beau-frère, etc. Le terme jeune ne fait pas partie des terminologies familiales ; il n'est pas opératoire dans cet espace. Le lieu d'opérationnalisation du concept jeunesse est l'espace public et politique où des groupes d'individus traitent des questions d'éducation, de formation et d'emploi.

La deuxième caractéristique commune voit en la jeunesse une catégorie en formation. Emile Durkheim définit l'éducation comme « la socialisation méthodique de la jeune génération » (C. Pugeault-Cicchelli, V. Cicchelli, & T. Ragi , (2004 :54-55). Cette éducation concerne la majorité des jeunes que constituent les élèves et étudiants. Ils ont en commun les traits suivants : être peu avancés en âge - être dans une situation de formation et d'apprentissage - être dépendants des institutions qui leur imposent des curricula -être pris en charge matériellement et/ou financièrement par leurs parents. Il existe une « identité étudiante » dont Valérie Erlich (2004 :123) a analysé les particularités et les contrastes. Celle-ci peut être appréhendée par référence à l'institution scolaire où les étudiants ont en commun l'engagement à faire des études. Le statut d'étudiant « signifie pouvoir étudier, bénéficier des conditions spécialement aménagées pour pouvoir étudier et pour vivre, tout en consacrant le principal de son temps aux études ». L'auteure note qu'il y a des différences de conditions sociales et familiales entre étudiants.

La troisième caractéristique commune conçoit la jeunesse comme une catégorie en quête de son premier emploi. Tous ceux qui sortent des universités, des instituts de formation et des grandes écoles, n'ont pas directement accès à l'emploi. Avec ou sans diplôme, une part importante des jeunes cherche son premier emploi. Dans ce groupe on trouve également des individus venus des villages afin de mener des activités rémunérées ou génératrices de revenus.

La quatrième caractéristique commune présente la jeunesse comme politiquement et socialement dépendante des adultes. Au-delà des critères d'âge peu avancés, d'être en situation de formation et à la recherche de l'emploi, les jeunes ont en commun d'être des dépendants, voire des dominés sur la scène politique. « Dans les sociétés traditionnelles, ces critères sont

institutionnalisés dans le découpage en tranches. Selon la norme, c'est la société et plus précisément les «autorités traditionnelles» qui définissent le concept de jeune et qui assignent à la jeunesse son rôle et sa place. Dans ce contexte, la jeunesse était en situation de dépendance, voire de dominée. Il s'agit d'une situation particulièrement vraie au niveau familial où le concept de jeune est absolument inconnu. Il n'existe que le concept d' « enfant » qui traduit à la fois un statut lié à l'âge et/ou à la génération, mais qui, dans tous les cas, place le jeune en situation de dépendance ou d'assisté» (S .C. Anignikin, 1992 :248).

Les jeunes ne participent pas aux prises de décision les concernant et concernant leur famille, leur localité et leur pays. Il s'établit un rapport de force entre ceux qui décident, dirigent ou gèrent, qu'on peut nommer les « aînés », et ceux qui suivent ou subissent ces décisions qu'on peut nommer les « cadets ». Cette situation amène Eric Deschavanne (2004 :230) à proposer l'idée que « L'adulte est l'ennemi du jeune » à cause du fait que «l'adulte opprime le jeune en le maintenant dans une relation de dépendance et d'infériorité, mais aussi parce qu'il l'aliène en ne lui reconnaissant pas d'identité spécifique», même si les jeunes ont besoin des adultes pour s'affirmer. Par le titre de son ouvrage, Michel Fize (Le peuple adolescent, 1994) compare cette domination des jeunes à celle des peuples opprimés qui revendiquent leur indépendance.

Points d'entrée sur le terrain d'enquête

Il n'existe pas de signe particulier pour distinguer les jeunes des autres catégories sociales. Lorsque nous sommes arrivés sur le terrain, notre première difficulté a été de trouver les jeunes. A la préfecture et à la mairie, sont désignés jeunes, les moins âgés ; ce qui ne correspond pas forcément à la fourchette d'âge fixée par le ministère de la jeunesse et des sports du Mali (10-35 ans). Il s'agit de ceux dont l'âge est inférieur à celui de la plupart des conseillers. Ils peuvent avoir plus de 40 ans, être mariés et parents de plusieurs enfants. Leurs situations sociales et économiques n'ont pas de rapport avec les limites institutionnelles qui caractériseraient les jeunes. A travers des entretiens avec le maire et le préfet, nous avons trouvé une piste de la jeunesse officielle et organisée qui est la coordination locale de la jeunesse, l'antenne du CNJ-Mali au niveau local. La préfecture et la mairie nous ont orienté vers le président de cette coordination. Cela nous a amené à considérer que tous les individus membres de cette coordination comme jeunes même si certains ont plus de 40 ans. Quant à la question *qui sont les jeunes et où ils sont?*, le président de la coordination de la jeunesse de San a répondu ceci : « Les jeunes sont ceux qui ne sont pas vieux. Ils sont partout. A l'école ce sont les jeunes qui étudient ; au marché ils sont nombreux dans le commerce ; le long des voies publiques, ils vendent des articles de tout genre. Ils sont aussi à la maison parce qu'ils ont un diplôme mais n'ont pas trouvé d'emploi. Dans notre organisation, la limite d'âge est 35 ans. Au-delà, on n'est plus membre » (Mama Koné, extrait d'un entretien réalisé le 15 juin 2012).

Conclusion

Sur le terrain comme dans la documentation, il existe une diversité de définitions du concept jeune. Nous considérons que sont jeunes tous ceux qui se considèrent jeunes et ceux considérés comme tels par les autres (Ly, 1981). La catégorie jeune regroupe une palette très large et variée d'individus et de groupes dont les différences sont aussi nombreuses que les ressemblances. Les critères qui permettent de les mettre ensemble relèvent du politique et du rapport du pouvoir décisionnel. Comme les femmes, les jeunes constituent une partie du peuple à qui on adresse le discours politique.

Les jeunes sont une masse populaire indéfinie dont l'évocation de l'âge est circonstancielle. On en observe deux types: ceux qui sont désignés comme étant jeunes par les autres et ceux se proclament jeunes. Dans le premier cas, ce sont des institutions, les autorités politiques à l'échelle locale ou nationale, les responsables des structures étatiques et les ONG, qui désignent les masses populaires de jeunesse et proposent des programmes et projets destinés à satisfaire leurs besoins et résoudre leurs problèmes. En fonction de certaines spécificités, on trouve les dénominations «les jeunes» et «les femmes».

Le deuxième type est constitué de regroupements formels et informels d'individus regroupés qui jouent le rôle d'interlocuteurs légitimes entre les institutions et des individus qualifiés de jeunes. Un rapport de domination est vécu et accepté selon un mode de domination traditionnelle des aînés (autorités publiques) sur les cadets (masses populaires). Dans ce contexte, la jeunesse est alors une catégorie qui se bat pour sortir de cette dépendance. Considérer la jeunesse comme une catégorie sur laquelle s'exerce le pouvoir est une idée pertinente que les jeunes comme les femmes constituent des principaux sujets des discours d'hommes politiques qui s'adressent à un peuple ou à une nation, comme si les deux catégories représentaient le peuple. D'ailleurs, si l'on considère ce que représente la tranche d'âge jeune (plus de 80% ont moins de 40 ans selon les données de l'INSTAT (2012), on peut affirmer que les jeunes sont le peuple.

Sans tomber dans une analyse purement marxiste, on aboutit à deux « classes », une dominante, celle des adultes et une autre dominée, celle des jeunes, ne serait-ce que symboliquement. Quand on qualifie l'individu de jeune, cela évoque son statut de dominé, lui rappelant une certaine soumission ou un respect à l'égard de celui qui emploie le terme.

Ainsi, la minorité dominante adulte « a mis en place les mécanismes qui assurent son emprise politique et économique » par une sorte de réseau de relations de dépendance à travers une hiérarchie sociale (O. Balandier, 1995). Phénomène sociopolitique, « la jeunesse, ses formes et ses problèmes sont dans une large mesure une décision politique, comme l'est la transformation de la vie de la jeunesse et ses problèmes » (S. Morch, op.cit. :84). Ce qui nous ramène à la définition de Boubacar LY qui dit que « Le jeune est celui que la société considère comme tel. » (B. Ly, 1981). Définir la jeunesse malienne nous amène à caractériser la population dans son ensemble et à trouver à son sein des individus dont l'âge moins avancé est mis en avant pour justifier une domination par la manipulation politique, économique et sociale.

Bibliographie

- Anignikin, Sylvain (1992). *La régionalisation de la lutte anti-impérialiste: une contribution de la jeunesse béninoise à la dynamique de la nation en Afrique*, IN "Les jeunes en Afrique - La politique et la ville Tome 2, . Paris: L'Harmattan.
- Augé, Axel Eric (2003). *Le recrutement des élites politiques en Afrique subsaharienne - Une sociologie du pouvoir au Gabon*. Paris: L'harmattan.
- Bagayogo, Chaka (1994). «Les jeunes et l'Etat au Mali ou les revers d'une désarticulation.» *Jamana*, P. 16-25.
- Bajoit, Guy (2000). *Qu'est-ce que la socialisation ? In: Jeunesse et société- La socialisation des jeunes dans un monde en mutation*. Bruxelles: Editions De Boeck Université.
- Balandier, Georges (1995). *Anthropologie politique*. Paris: PUF 3e édition "Quadrige".
- Bayart, Jean-François (2000). *L'Etat en Afrique, La politique du ventre*. Fayard.
- Bedin, Véronique (2009). *Qu'est-ce que l'adolescence ?* Paris: Sciences humaines éditions.
- Bee, Helen L., et Sandra K. Mitchell (1986). *Le développement humain*. Québec: Editions du renouveau pédagogique.
- Blöss, Thierry, et Isabelle Feroni. *Jeunesse : objet politique, objet biographique, . numéro 6 La socialisation de la jeunesse*, <http://enquete.revues.org/document147.html>,. 6 mai 2013.
- Bock, Michel (2007). *La jeunesse au Canada français – formation, mouvements et identité*.
- Bourdieu, Pierre (1988). *La « jeunesse » n'est qu'un mot*. Paris: Minuit.
- Davoine, Lucie (2005). «Les politiques d'emploi pour les jeunes en France et au Royaume Uni - Trajectoires institutionnelles et trajectoires individuelles.» Dans *La Place des jeunes dans la cité- Tome I- de l'école à l'école*, de Cécile Baron, Elisabeth Dugué et Patrick Nivolle, 145-159. Paris: L'Harmattan.
- Deschavanne, Eric, et Pierre-Henri Tavoillot (2004). *La querelle du jeunisme*, In "Comprendre les jeunes", p.223-241. Paris: Puf - Revue de philosophie et de sciences sociales N°5.
- Diop, Rosalie Aduayi (2010). *Survivre à la pauvreté et à l'exclusion - Le travail des adolescentes dans les marchés de Dakar*. Paris - Dakar: AfriMAP - Karthala - CREPOS.
- Dubé, François (2009). *La jeunesse n'est plus qu'un mot ?* colloque de Cerisy-La-Salle.
- Dubé, François (2004). «La jeunesse est une épreuve.» Dans *comprendre les jeunes*, de François Dubé, Olivier Galland et Eric Deschavanne, 275-291. Paris: Puf-Revue de philosophie et de sciences sociales, N°5.
- Dubé, François, Olivier Galland, et Eric Deschavanne (2004). *Comprendre les jeunes*. Paris: PUF Revue de philosophie de sciences sociales, N°5.
- Erlich, Valerie (2004). *L'identité étudiante: particularités et contrastes*, In "Comprendre les jeunes" , p.121-240, François Dubé, Olivier Galland et Eric Deschavanne (direct) . Paris: Puf - Revue de philosophie et de sciences sociales.
- Fize, Michel (2007). *Le livre noir de la jeunesse*. Paris: Presses de la Petite renaissance.
- Galland, Olivier (2002). *Les jeunes*. Paris: La découverte.
- Galland, Olivier, et Bernard Roudet (2005). *Les jeunes européens et leurs valeurs – Europe occidentale, Europe centrale et orientale*. Paris: INJEP-La Découverte.

- Hobsbawm, Eric, et Terence Ranger (sous la direction.) (2006). *L'invention de la tradition*. Paris: Editions Amsterdam.
- INSTAT-Mali (2012). *4ème Recensement Général de la Population*. Mali: MEF.
- Kail, Bénédicte (1998). *L'insertion des jeunes sur le marché du travail à Bamako (Mali) : Enjeux de la scolarisation et de l'insertion professionnelle selon le genre*. Paris: EHESS, thèse de doctorat, 596 pages.
- LeBreton, David, et Daniel Marcelli (2010). *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse*. Paris: Puf.
- Leiris, Michel, et André Schaeffner. «Les rites de circoncision chez les Dogon de Sanga» Édité par http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jafr_0037-9166_1. 1936. (accès le février 20, 2013).
- Levi Giovanni, Jean-Claude Schmitt (1996). *Histoire des jeunes en occident - de l'antiquité à l'époque moderne*. Vol. tome I. Paris: seuil.
- Ly Tall, Madina (1977). *“L'empire du Mali”*. Paris: Les nouvelles éditions africaines, thèse de doctorat, 220 pages.
- Ly, Boubakar (1981). *La jeunesse africaine entre la tradition et la modernité*, In « *Jeunesse, tradition et développement en Afrique, Rencontres régionales des jeunes* », Unesco, p.65-92. Paris: UNESCO.
- Madeleine Gauthier (2000). *Les représentations de la jeunesse*, In « *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était* », Jacques Hamel (direc). Cerisy: Colloque de Cerisy, Collection « Le sens social ».
- Manga, Jean-Marcellin (2012). *Jeunesse africaine et dynamique des modèles de la réussite sociale*. Paris: L'Harmattan,.
- Marc, Sznader (2011). *les aînés et les cadets*. Paris: Odile Jacob.
- Mignon, Jean-Marie (1984). *Jeunesses uniques, Jeunesse encadrée*. Paris: L'harmattan.
- Morch, Sven (1994). *Une théorie de la jeunesse, préalable à une politique de la jeunesse*, In "jeunesses et politique Tome 1 - conceptions de la politique en Amérique du Nord et en Europe", Raymond Hudon et Bernard Fournier (direct). Paris-Laval: PUL-L'Harmattan, pp.73-107.
- Nedelec, Serge (1994). *Jeunesses, sociétés et Etat au Mali au XXème siècle. Thèse de doctorat connaissance des tiers-mondes.* . Paris: Université Paris 7- Denis Diderot.
- Paulme, Denise (1971). *Classes et associations d'âge en Afrique de l'Ouest*. Paris: Plon.
- Petit, Véronique (1998). «Migrations et société Dogon.» Page 49 - *Résultats Google Recherche de Livres*, books.google.fr/books?isbn=2738467660. (accès le janvier 25, 2013).
- Quentel, Jean-Claude (2004). *L'adolescence aux marges du social*. Paris: Editions Fabert, 2011.
- . *L'adolescence et ses fondements anthropologiques*, In "Comprendre les jeunes", p.25-41. Paris: Puf - Revue de philosophie et de science sociales.
- STERN, LAURA (2013). «L'école au Mali hier et aujourd'hui.» <http://www.auguste-piccard.ch/pages/TM-PDF/TM2009/TM2009Stern.pdf>. Novembre 2009. (accès le janvier 31, 2013).
- TOURRILHES, C. *Jeunesse en difficulté et innovation sociale*,. Lille, Université de LILLE 3 Charles de Gaulle, 2003.
- TRAORE, Badara Alou (2007). *Politiques et mouvements de jeunesse en Afrique noire francophone- Le cas du Mali*. Paris: L'Harmattan.
- Vulbeau, Alain (2002). *Les inscriptions de la jeunesse*. Paris: L'Harmattan.
- Zaffran, Joël (2010). *Le temps de l'adolescence – entre contrainte et liberté*. Rennes: Presses universitaires de rennes.